

Małgorzata
Posturzyńska-Bosko

Université Marie Curie-Skłodowska, Lublin
malgorzata.posturzynska-bosko@mail.umcs.pl

 <https://orcid.org/0000-0002-1919-0065>

LE MORPHÈME D'INSISTANCE *MEISMES* EN MOYEN FRANÇAIS DANS LES ŒUVRES DE CHRISTINE DE PIZAN – VALEURS ET EMPLOIS

***Meismes*, the morpheme of insistence in Middle French on the basis of Christine de Pizan's works – values and modes of use**

ABSTRACT

The aim of the present article is to analyze the functioning of the *meismes* morpheme in Middle French, on the basis of Christine de Pizan's works, above all the attempt to define and arrange the contexts of occurrence of its particular paradigms in the language that demonstrates the features of a hybrid system. The analysis of occurrences containing the *meismes* morpheme shows a co-existence of defensive constructions known in Ancient French altogether with the new, more numerous ones. The use of the *meismes* morpheme is characterized by a strong regularity and a consequence of applying analogical structures, which constitutes a piece of evidence that the system stabilizes, and even codifies itself.

KEYWORDS: Middle French, the *meismes* morpheme, ipseity, insistence

Le but de cet article est d'analyser le fonctionnement du morphème d'insistance *meismes* et d'observer pour les décrire les paradigmes de son emploi dans le système hybride du moyen français sur l'exemple des textes de Christine de Pizan. Nous avons entrepris le présent travail pour mettre en lumière le fonctionnement du strument *meismes* dans les textes de l'auteure dont la créativité littéraire tombe à la fois sur l'avènement du XV^e siècle et sur le déclin du moyen français qui est décrit comme système instable, se plaçant entre deux grandes périodes linguistiques dont la stabilité met en jeu cette vacillation. Le cadre de recherche correspond à la mise en perspective des tendances d'emploi du strument *meismes* dans l'œuvre d'une auteure choisie et non dans l'ensemble du système nous a permis de nous concentrer sur un modèle parmi plusieurs modèles et tendances.

Le morphème d'insistance *meisme(s)*, *mesmes* (fr. m. *même*) vient de la forme du latin populaire **metipsimus*, forme à suffixe de superlatif, dérivé de **metipse*, tiré de la locution classique *egomet ipse*, pronom *ego* renforcé par la particule *met* employé avec le pronom personnel pour le renforcer et *ipse*, *même*, *en personne* (Dubois et al.

1995 : 467). En ancien français, employé comme adjectif, *meismes* se décline employé comme adverbe, il garde le *-s* adverbial (Buridant 2000 : 185). En moyen français, à cause de la disparition de la déclinaison, et plus précisément du cas sujet, la différence des cas n'est plus pertinente, ce qu'on met en rapport avec le fait que l'ordre des mots perd progressivement la liberté qu'il avait en ancien français : la présence des formes *meismes* et *meisme* n'est plus régie par des contraintes casuelles. Moignet (1973 : 46) classe *meismes* comme indéfini décliné sur le premier paradigme des adjectifs selon Buridant (2000 : 184), il ne peut être classé comme quantificateur indéfini, puisqu'il n'indique pas une quantité ; Van Peteghem (1998 : 79) propose de le ranger dans la catégorie des *déterminants corrélatifs*. *Meismes* fonctionne comme identificateur de l'identité du référent par rapport à lui-même, mais peut aussi exprimer l'insistance sur son exactitude, très souvent pour marquer l'emphase de l'identité. *Meismes* est un terme désignant une ou plusieurs personne(s) ou chose(s) dont l'identité est spécifiée par rapport à celle d'une autre personne ou d'une autre chose et il peut marquer « la similitude entre les deux éléments distincts, soit l'insistance sur l'identité d'un élément particulier, soit l'insistance sur l'unicité d'un élément » (Marchello-Nizia 1992 : 152). Zink (1997 : 145) souligne avant tout l'ipséité de *meismes* et sa capacité de servir de modèle, vu qu'il est le mieux attesté de la série *des soulignements* – adjectifs, adverbes et régimes qui marquent soit l'ipséité, la globalité, la singularité (*meismes, en personne, de mon corps, seul, tous, autres*). Il peut marquer l'identité indexicale du référent, anaphorique ou cataphorique, surtout dans les constructions avec des pronoms. Un pronom anaphorique, du fait de ses lacunes sémantiques doit, pour être interprété en situation d'anaphore, s'associer référentiellement à un référent saillant préalablement évoqué, explicitement ou implicitement. Cela veut dire que le choix cognitif va se porter sur un référent qui présentera des critères optimaux sur le plan syntaxique, sémantique et contextuel, à condition que ce référent ait été instauré comme élément référentiel important à mettre en mémoire. Une simple reprise pronominale ne garantit pas l'identification exacte, parfois brouillée face aux antécédents possibles du référent : l'introduction du strument *meismes* instaure des liens cohésifs et facilite le bon choix de l'antécédent. Au début du XV^e, il existe encore sous la forme trisyllabique *meismes* comportant un hiatus (Marchello-Nizia 1992 : 57) mais *mesmes*, moins fréquent, n'est plus trisyllabique par la suite. Il se présente sous plusieurs formes graphiques, mais les occurrences discernées dans les textes de Christine de Pizan¹ se présentent avec la terminaison *-s*, sans égard à la personne ni au nombre. Il indique la similitude entre deux éléments distincts, ou bien l'insistance sur l'identité d'un élément particulier – dans le contexte des pronoms personnels – d'un être particulier par rapport à lui-même ou par rapport à un autre référent. Les occurrences sans *-s* final ne constituent qu'un groupe très marginal, quelques exemples sur des milliers de pages de l'œuvre littéraire de Christine de Pizan, sans compter d'autres formes (épisodiques). On note un variant graphique *meismes/mesmes/meisme* mais il est intéressant de constater que dans *Le Livre du corps de Policie*, la graphie de ce strument est homogène : *mesmes* (*meismes* n'est pas présent). On sait que Christine de Pizan délégait, dans son atelier, le travail de copie aux copistes

¹ La liste des textes de Christine de Pizan analysés se trouve à la fin de l'article. Ils sont munis chacun d'abréviations qui sont utilisées à chaque citation.

chargés de copier et d'illustrer ses manuscrits, on peut alors supposer que l'auteure elle-même n'était pas engagée personnellement dans le processus de copie des textes, et qu'elle surveillait le travail des copistes, qui transcrivaient la version originale et qui ont pu la modifier si, par exemple, elle ne correspondait pas à leurs propres habitudes linguistiques ou tout au moins l'adapter à leurs propres graphies. D'autres copistes recopiaient les manuscrits à leur tour avec plus ou moins de fidélité par rapport à la version initiale de la main de Christine, et conservaient les formes qu'ils connaissaient (Raynaud de Lage 1993 : 10). Au-delà de la version originale, les copies, mouvantes et multiformes, apparaissent par conséquent sur le plan linguistique, comme les résultats d'un compromis entre deux systèmes en contact : celui de l'original et celui du copiste².

La plupart des exemples relevés sont construits avec des pronoms forts et *meismes/mesmes* : ce tour apparaît assez tard (Humphreys 1932 : 102)³ et constitue une nouveauté en moyen français. Les derniers exemples avec le pronom faible appartiennent au début du XV^e, juste à l'époque de l'activité littéraire de Christine de Pizan, d'où la présence plutôt rare des constructions de type *pronom faible je, tu, il, etc. + meismes*, vis-à-vis des constructions de type *pronom fort moi, toi, lui, etc. + meismes*⁴. L'emploi des pronoms forts et faibles dans les constructions avec *meismes* n'entraîne aucun changement sémantique et ce procédé peut être expliqué par l'existence du double système linguistique qu'est le moyen français, où de nouveaux emplois des pronoms (parmi d'autres éléments langagiers) confirment l'implantation de nouveaux paradigmes qui remplacent successivement et régulièrement ceux qui deviennent vieillis, même archaïques (Posturzyńska-Bosko 2017 : 193). Cette dynamique permet de constater que le système de deux paradigmes reste plutôt complémentaire qu'oppositif, parce qu'on n'observe pas de contraintes formelles ni sémantiques pour le choix de l'une ou l'autre option. Comparons :

Avisons quel forcenerie sembleroit estre veoir un homme tel atourné par grant yre que il mesmes se veast à destruire LP 135

Il meismes (Nostre Seigneur) *fu avec sa mere et ses nopces de Saint Archdeclin* LP 176

l'empeureur Trayen dont les histories font si grant mencion de sa justice, et que il meismes descendi de son cheval LP 100

ne vouloit il meismes aucune foiz oir LP 100

et :

lui-meismes a offert son propre corps en preuve CI 171

lui-meismes pour celle cause est alé devers le pape CI 175

En la fin lui meismes se tua et fu pendu lui et sa lignée LP 143

² Pour plus de détails concernant les questions clés nécessaires à la compréhension de la spécificité des enjeux et des valeurs d'une production manuscrite des textes de Christine de Pizan, voir Delsaux, 2013.

³ Selon Humphreys, le premier exemple de l'emploi *pronom fort + meismes* dans la littérature date du XIII^e : « soi meismes requiert sa mort » (Guillaume de Palerne, 2670).

⁴ Il est intéressant de noter que Palsgrave, dans la première moitié du XVI^e, prescrit d'employer les formes faibles avec *meismes* quand elles précèdent le verbe, et les formes fortes quand elles le suivent : « Composition or rather appoytion of this worde *mésmes* to the nominatyve cases but especially to the oblyque cases of these pronownes as *je mésmes* I myselfe ; *moy mésmes* my selfe ; *tu mésmes* thou thy selfe ; *il mésmes* he hymselfe ; *luy mésmes* hym selfe ; and so of the resydue : *elles mésmes*, *soy mésmes*, *nous mésmes*, *uous mésmes*, *ilz mésmes*, *élles mésmes*, *leur mésmes*, *eulx mésmes*, *élles mésmes* ».

Il n'est pas rare que dans la proposition où le pronom personnel se trouve devant le verbe, ce morphème apparaisse dans la reprise anaphorique après la forme forte qui renforce et souligne l'identité du référent, et prend le plus souvent la fonction du sujet d'une proposition implicite :

Il brusloit sa barbe lui meismes LP 144

Les pronoms personnels toniques empiètent sur le réfléchi et continuent à remplacer *soy* devant un infinitif (Brunot 1966 : 417 II). Le pronom personnel et le pronom réfléchi alternaient déjà souvent en ancien français et ce processus se perpetue en moyen français quand *soy* subit une forte concurrence des pronoms non réfléchis *lui, elle* (Grevisse 1993 : 979)⁵ ; le réflexif est alors un représentant anaphorique qui peut renvoyer à un antécédent dont il rappelle le genre et le nombre et évoque toutes ses caractéristiques. Dans les constructions avec *meismes*, le réflexif se comporte comme les pronoms personnels : on trouve systématiquement l'emploi du réflexif qui reprend l'antécédent ayant la forme du pronom indéfini, du substantif accompagné de déterminant indéfini, du syntagme abstrait, du syntagme *homme* dans l'emploi générique, et aussi du pronom *il* dans les constructions impersonnelles :

La science que on encquiert pour soy-meismes CII 174

Homme qui juge mal sus les autres condampne soy meismes LP 171

Ce paradigme est observable aussi dans les constructions avec nom propre :

Jhesu Crist qui souverainement la (vertu) demostra en soy meismes en tout le cours de sa vie LP 116

La valeur du strument *meismes* comme **adjectif**, peut marquer l'insistance, indiquant qu'il s'agit exactement de la personne ou de la chose en question, sans que sa position par rapport au support soit significative, contrairement au français moderne ; il peut accompagner en postposition :

a) un pronom personnel fort ou faible :

– en fonction de sujet de la proposition, indépendamment de son caractère :

lui-meismes a offert son propre corps en preuve CI 171

il fu porté à grant solempnité, là où repose en riche tombe, en l'église des Chartreux, que il meismes a fondes CI 152

– en fonction de complément direct, indirect et complément verbal de régime prépositionnel obligatoire complétant la signification d'un verbe transitif ou intransitif, en exprimant le destinataire ou le bénéficiaire de l'action :

Ses meismes maulx ne les autrui ne pesera LP 121

Disoie a moy meismes CLE 112

Car contre vos meismes guerroyeriez LP 119

⁵ Grevisse (1993 : 979) affirme que la concurrence de *soi* et de *lui, elle(s), eux* se manifeste dès les origines de la langue : on peut l'observer déjà dans la *Chanson de Roland* ; mais c'est au début du XVII^e s. que *soi* a commencé à reculer devant *lui, elle(s), eux*.

– en fonction d'attribut :

l'une est elle meismes LP 148

pour y estre lui meismes CI 175

Postposé au pronom personnel disjoint, *meismes* reprend et renforce un syntagme nominal qui le suit immédiatement :

Le gens d'armes eulx mesmes foulent et gastent et pillent le pays CP 25

Le roy lui meismes CII 189

Car n'estoit il pas grant clerc lui meismes LP 142

Comme nous l'avons mentionné, le nombre d'occurrences des constructions *pronom + meismes* surpasse d'une façon manifeste les constructions avec *nom + meismes*. On peut supposer que l'emploi plus fréquent de cette première construction est régi par les contraintes de la cohésion, surtout dans les contextes où la présence de plusieurs reprises anaphoriques sous la forme du pronom personnel pourrait brouiller l'identification correcte de l'antécédent parmi plusieurs antécédents possibles et acceptables, comme dans l'exemple suivant :

L'Empereur (Charles IV, empereur du Saint Empire) *offri .c. frans, et les dons de vivre, que lui ot fait le dit abbé, laissa au couvent ; là disna et dormi en bel appareil, que le roy* (Charles V de France) *bien et richement li ot fait aprestier, et le lieu parer (...). Fu mis en sa litiere et porté à Beauté-sus-Marne, que il moult prisa, et y amenda (...), de sa goute, comme il disoit, si que lui-meismes viseta tout l'ostel* CII 125

b) un substantif

– désignant une personne (nom propre) :

Et Cathon meismes l'accorde disant LP 172

L'ordre *nom + meismes* n'était pas rigoureusement fixé, parce qu'on observe aussi l'ordre contraire :

Et meismes Senecque dit LP 125

Dist meismes Tullles cy dessus LP 178

Avec le nom propre en postposition, il sert à souligner l'identité du référent ou à le mettre en emphase. Il est intéressant d'observer la tendance de l'auteure de souligner, surtout dans le contexte des actions effectuées par le roi, que celui-ci a accompli cette action lui-même, de ce propre chef : *en propre personne, en sa personne*, formes concurrentes de *meismes* :

Il (le roi Charles) *en sa personne fust venus souper* CII 93

– avec les substantifs appartenant aux autres catégories que celle du nom propre ; dans les occurrences de ce type, *meismes* est placé entre le déterminant indéfini et le substantif :

un meismes accort et partie LP 181

un meismes estat LP 75

Quand *meismes* accompagne un substantif abstrait exprimant une qualité, ce substantif peut prendre la valeur la plus élevée, la plus sublime au sein du paradigme :

*tout se revertisse en **une meismes honneur**, que disions de ceulx qui le plus communement en propre personne si emploioient comme droiz, et de hault courage sans paour de mort LP 112
Prisier aultrui qu'on voit vertueux et vouloir estre prisié en cas parail vient tout de **ung mesmes courage** et de une pareille prudence CP 34*

Meismes peut prendre aussi la valeur d'unicité, d'indivisible, d'inséparable :

*chascun doit tenir en ce que a faire lui compete en l'ordre ou Dieu l'a establi : c'est a sçavoir les nobles comme les nobles, les populaires ainsi comme leur appartient, et que tout se refere a ung seul corps d'**une mesmes policie** ensemble vivre en paix CP 104 (E⁶ seule)*

Dans notre corpus, l'article défini semble incompatible avec les constructions contenant un substantif, puisque nous n'avons trouvé aucune occurrence de ce type, toutefois l'article indéfini peut prendre la valeur du défini ; le recours à la citation latine est à la source de la traduction suivante, et permet d'admettre sans aucun doute l'interprétation du syntagme *une meismes chose* en vertu du pronom indéfini *la même chose, le même* :

*Une meismes chose vouloir et **une meismes non vouloir** LP 181
(Nam **idem** velle atque **idem** nolle, ea demum firma amicitia est, Salustius, Libro 1o)*

Les textes de Christine de Pizan foisonnent en occurrences avec un démonstratif indiquant que le terme envisagé est situé à un point rapproché dans le temps et l'espace ; ce démonstratif remplit les fonctions qui sont dévolues aussi bien au pronom :

*Se **ceste meisme** n'amez,
Vo **dame** la non pareille DA 158
Par **cellui mesmes** sans doubtte*

Mandera DA 290

qu'à l'adjectif :

***celle meismes maniere** LP 79
Et **ceste meismes proposition** par signe Aristote preuve CII 166*

Meismes placé devant le substantif lui-même précédé d'un possessif, renforce particulièrement, comme dans les exemples suivants, l'idée d'appartenance, de possession (valeur de [*mon, ton, son*] *propre*), la construction de type : *adjectif possessif + meismes + nom* est aussi fréquente que l'ordre : *adjectif possessif + nom + meismes*, cf :

C'est honte de compter

***Son mesmes fait** DA 196
Ses meismes maulx ne les autrui ne pesera LP 121*

⁶ Manuscrit E (Bibl. Publique de Besançon 423), feuillets à deux colonnes, écrit en *littera cursiva textualis*. Une note inscrite au XVIII^e siècle au verso du premier feuillet en indique la provenance : « ex Bibliotheca Joannis Baptista Boisot Vesontini Prioris de Grandecourt et de la Loye ».

Ne vous acoustumez point à tourner voz forces par guerre contre les entrailles de vostre meismes pays LP 119

et :

Ton pere meismes y savoit

Bien la voye CLE 150

Il fist a ses gens ainsi vestus bouter le feu par tous les gaignages de son pais mesmes CP 160

Rares sont les cas de l'emploi du pronom possessif suivi de *meismes* :

Tirannie est quant le prince quiert plus son bien propre que le publique et que c'est contre seigneurie royale qui doit plus soigner du profit de son peuple que du sien mesmes CP 23–24

Il arrive que la valeur d'identité et celle d'insistance ne soient pas clairement distinguées : cela se manifeste plus visiblement dans les expressions temporelles (fréquemment dans des compléments circonstanciels de temps) où l'interprétation *cette année-même*, *cet an-même*, etc. est également possible :

en celle meismes année, vint à Paris CI 162

en ce meismes an CI 214

ycelle meismes nuit il fu occis LP 140

ou meismes temps LP 158

Ce strument intervient en moyen français en composition avec l'indéfini « la même chose » comme reprise anaphorique dans le cadre de l'anaphore résomptive :

Encore de ce meismes LP 174 (des plaisirs charnels)

Pierre Alphons de ce meismes disoit LP 172 (de la modération du comportement du roi)

ou dans le cadre de reprise anaphorique morphématique :

Dist l'Escriture : Les paisibles beneurez et sains car filz de Dieu serons appeléz. Et mesmement que prouffit te soit en terre, dist celle mesmes que la gloire du regnant (...) est puissamment eslevée LP 62 (antécédent – *Escriture*)

Semblablement que par convoitise en leur a tel estat pourchacié, par celle meismes ouvriront LP 81 (antécédent – *convoitise*)

ou cataphorique, soit dans le contexte immédiatement subséquent, soit séparé par le verbe dont il est le complément antéposé :

Se à toy meismes, bon prince, parlast que alors seigneuras tu par droit les autres quant tu seras roy et maistre de toy meismes ? LP 172

Se ceste meisme n'amez,

Vò dame la non pareille DA 158

Meismes adverbe a la même distribution, et fonctionne en antéposition et postposition :

a) il peut marquer un renchérissement, une gradation, une mise en relief par rapport à un ensemble :

*Hanibal (...) quant il avoit eue victoire d'aucune bataille, il faisoit chercher le champ et aux excellens princes et chevaliers qu'on y trouvoit mors, **mesmes** des ses ennemis, il les faisoit lever et ensevelir trehororablement CP 56*

*Regardes la noble chose que est renommée en grant seigneur; car je te jure que **meismes** le souldain de Babilonie, desirant son accointance, envoya de ses chevaliers en ambassade avec mains biaux presens LP 139*

b) au sens de « également, aussi, de même » :

*Et se des cruelz princes des temps anciens vouloie parler, et **mesmes** des plus nouveaulx temps assez trouveroye a dire CP 189*

*Noble jouvencel, plaise toy aucunement prendre plaisir à penser comment c'est belle chose veoir prince, **mesmes** en son juene age et tousjours en croissant de bien en mieulx LP 105*

Cette interprétation est tout à fait pertinente, parce que dans l'exemple suivant, *meismes* est commutable par l'adverbe *mesmement* dans la version P du manuscrit de LP :

*honorablement servis **meismes** ceulx de son sang LP 110 (**mesmement** P, d'après Lucas 1967 : 110)*

a) au sens de « particulièrement, surtout » :

*Il aimast science bien le monstra, car il aloit par tout en cerchant livres et toutes doctrines, **mesmes** en Ytalie CP 178*

*dit Aristote (...) que les communs hommes **meismes** qui ont grant courage et bon entendement par droite nature soient constituéz d'avoir la prerogative sur les autres par plus forte raison LP 106*

Ne je ne le regehyssse

*Pour morir, **meismes** a celle*

Qu'amoye DA 212

Le contexte permet généralement de dégager un des sens possibles, qui sont assez proches ; néanmoins les contextes ambigus ne manquent pas, comme dans l'exemple suivant :

*Je respens ce que **meismes** autrefois ay dit CII 191*

Meismes dans les locutions conjonctives reste rare, on note des emplois accidentels de *mesmes que* dans le sens « bien plus que » :

*Il doit singulierement aimer le bien de son pays et de son peuple et en ce doit de toute sa puissance et estude vaquer **plus mesmes que** a son singulier profit CP 15*

CONCLUSION

L'analyse des occurrences avec le morphème *meismes* dans les textes de Christine de Pizan nous a permis de montrer que les résultats obtenus confirment l'implantation de nouveaux paradigmes d'emploi succédant systématiquement aux structures connues en ancien français. Que ce processus soit encore en cours, l'existence des traces anciennes

fort réduite en est la preuve. On peut aussi ajouter que, même si les paradigmes deviennent de plus en plus réguliers, on hésite sur son statut d'adjectif ou d'adverbe, et la valeur d'ipséité ou d'insistance.

BIBLIOGRAPHIE

Textes analysés

- DE PIZAN Christine, 1402, *Le Chemin de Longue Étude*, A. Tarnowski (éd.), 2000, Paris : Collection Lettres Gothiques, Librairie Générale Française, Livre de Poche – **CLE**.
- DE PIZAN Christine, 1403, *Le Livre du Duc des vrais amants*, D. Demartini, D. Lechat (éd.), 2013, Paris : Champion – **DA**.
- DE PIZAN Christine, 1404, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, vol. I–II, S. Solente (éd.), 1936–1940, Paris : Champion (SHF) – **CI** (vol. I), **CII** (vol. II).
- DE PIZAN Christine, 1412–1413, *Le Livre de la Paix (The 'Livre de la Paix' of Christine de Pisan)*, Ch. Cannon Willard (éd.), 1958, 'S-Gravenhage : Mouton – **LP**.
- DE PIZAN Christine, 1406–1407, *Le Livre du corps de Policie*, Robert H. Lucas (éd.), 1967, Genève : Droz – **CP**.
- BRUNOT Ferdinand, 1966, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, vol. II, Paris : Armand Colin.
- BURIDANT Claude, 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris : Sedes.
- DELSAUX Olivier, 2013, *Manuscrits et pratiques autographes chez les écrivains français de la fin du Moyen Âge. L'exemple de Christine de Pizan*, Genève : Droz (Publications Romanes et Françaises).
- DUBOIS Jean, MITTERAND Henri, DAUZAT Albert, 1995, *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris : Larousse.
- GREVISSE Maurice, 1993, *Le bon usage*, Paris–Louvain-la-Neuve : Duculot.
- HUMPHREYS Harold Llewelyn, 1932, *A Study of Dates and Causes of Case Reduction in the Old French Pronoun*, New York : G. L. van Roosbroeck.
- MARCELLO-NIZIA Christiane, 1992, *Histoire de langue française aux XIV^e et XV^e*, Paris : Dunod.
- MOIGNET Gérard, 1973, *Grammaire de l'ancien français. Morphologie-Syntaxe*, Paris : Klincksieck.
- PALSGRAVE Jean, 1530, *Lesclarcissement de la langue françoise*, F.G. Génin (éd.), 1852, Paris : Imprimerie Nationale, gallica.bnf.fr/ark:/bpt6k508215 (consulté le : 15 février 2021).
- POSTURZYŃSKA-BOSKO Małgorzata, 2017, *La dynamique du système des pronoms personnels en moyen français : exemple des textes de Christine de Pizan*, Lublin : Wydawnictwo UMCS.
- RAYNAUD DE LAGE Guy, 1993, *Introduction à l'ancien français*, Paris : Sedes.
- VAN PETEGHEM Marleen, 1997, Sur un indéfini marginal : *même* marquant l'identité, *Langue française* 116 : 61–80.
- ZINK Gaston, 1997, *Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIV^e et XV^e siècles)*, Genève : Droz.